

Acte de naissance de ROUSSENNAC Joseph Auguste Eugène [8]

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze et le vingt-huit décembre à deux heures de relevée, par-devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Laruns, chef-lieu de canton, département des Basses-Pyrénées, est comparu Charles ROUSSENNAC, âgé de trente-neuf ans, commissaire de police, domicilié à Laruns, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier à trois heures du matin en la demeure paternelle ; de lui déclarant et de Adèle Désirée DAVAUX, âgée de trente-deux ans, sans profession, son épouse ; et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Auguste Eugène. Les dites déclaration et présentation faites en présence de MANCOR Jacques, âgé de quarante-six ans, cordonnier et de MANCOR Jean, âgé de trente-sept ans, charron, domiciliés au présent lieu. Lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.